

TARIF D'ABONNEMENTS

Paris, rue Neuve, 47 ... Directeur-Propriétaire: ALFRED REBOUX

BUREAU & REDACTION

Paris, rue Neuve, 47 ... Directeur-Propriétaire: ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES

Paris, rue Neuve, 47 ... Directeur-Propriétaire: ALFRED REBOUX

ROUBAIX, LE 17 JANVIER 1896

DIVISIONS SOCIALISTES

Les journaux du parti publient ce matin deux ordres du jour votés par les ouvriers de Carmaux et destinés à mettre fin, s'il est possible, aux divisions qui se sont produites à la suite de la sentence arbitrale approuvant la création d'Albi de la Verrière ouvrière.

Le premier vote a pour but d'attester, plus énergiquement que jamais, la solidarité des ouvriers qui iront à Albi avec ceux qui restent à Carmaux.

Il s'agit de ces derniers de se rendre avec empressement à toutes les invitations que leurs camarades leur adresseront et à les soutenir avec ténacité dans toutes les circonstances difficiles.

Le second vote a pour objet principal de définir l'attitude politique des uns et des autres et de prendre surtout la défense de M. Jaures contre les attaques de ses adversaires. Il s'agit surtout de protester contre les termes d'un placard anonyme affiché à Carmaux et où le député socialiste est vivement pris à partie.

M. Roche, a écrit là-dessus, contre les auteurs de ce placard injurieux, un virulent article dans la Dépêche de Toulouse.

Les ouvriers de Carmaux s'associent à son indignation et, considérant que le parti socialiste ne saurait être atteint par des discussions d'intérêt local, et qu'il a le devoir de placer l'intérêt du parti au-dessus de toutes les questions personnelles, ils envoient à leur député l'expression de leurs plus sincères sympathies.

Il ne faut pas se faire la moindre illusion. Ces manifestations sont la véritable expression de la situation réelle. On pouvait croire que les dissentiments qui ont éclaté entre les ouvriers de Carmaux, sur la question de la verrière d'Albi, pouvait modifier les conditions d'existence du parti socialiste.

Les déclarations d'étrange solidarité faites dans ce but par les ouvriers de Carmaux en sont une preuve nouvelle.

UNE LETTRE DE M. LE COMTE DE MONTALEMBERT

Les consultations gratuites du Palais

M. de Montalembert a écrit une longue et intéressante lettre à propos de la création au Palais, des consultations gratuites.

M. Hugues Le Roux, dans son article sur cette institution, avait évoqué l'exemple de Copernic où des étudiants en droit sont, depuis longtemps, groupés pour une semblable œuvre d'humanité, mais d'une façon plus large.

M. de Montalembert d'ailleurs, rappelle à son tour, que le révérend M. Hugues Le Roux est, à Paris, avec une ampleur considérable, par le Secrétaire du Peuple, des "Cardes" ouvrières.

« Qu'est-ce donc qu'un secrétaire du peuple ? C'est un bureau permanent où les ouvriers trouvent gratuitement aide, conseil et secours pour tous leurs besoins : son organe repose sur le développement spontané de quelques jeunes gens et sur les concours gratuits d'élèves d'avocats, avoués ou médecins. Mais elle a, en outre, un trait particulier, c'est la participation des ouvriers eux-mêmes à l'œuvre de solidarité sociale. »

« Le grand orateur catholique, entrant dans le détail, indique que le Secrétaire du peuple se divise en trois sections : Section juridique, Section médicale, Section de bienfaisance ou bureau de renseignements. »

« Chacune de ces sections fonctionne au moyen de délégués de quartier, pris, à dessein, parmi les ouvriers eux-mêmes. »

« Tous avant vu certains de nos délégués, écrit M. de Montalembert, vous avez dit, et rester jusqu'à 10 heures du soir pour recommander les familles qui s'avaient trouvées dans la peine et recevoir les cartes qui devaient les soulager. »

« A Rome, en un an, il y a eu : 100 consultations judiciaires, 270 visites et consultations médicales, 200 fournitures à prix réduit, 500 consultations de bureau de renseignements. »

« Paris est le cœur de ce mouvement, le siège de son développement. Michel Joly, auteur d'un tel projet, tout un bataillon d'ouvriers, a été nommé, au titre de secrétaire et effectif 230 placements. »

« On trouvera-t-il que son rêve est réalisable, aussi bien qu'à Copernic, et qu'il y a plus qu'à lui rendre à grand cœur ? »

« On se souvient, en terminant, que le Secrétaire du peuple les œufs qui lui savent entraîner à conquérir. Non les soubaitons nous-mêmes très vivement. »

« Les portes de l'Institut sont ouvertes à midi, et un quart d'heure après, les équipages arrivent. Voitures de dames, voitures de gentlemen, voitures de gentlemen devant le Palais. A une heure, la séance commence. »

« M. Jules Lemaitre prend la parole. Légèrement ému d'abord, non par ses confrères qui l'écourent avec la courtoisie d'un peu froid, mais par l'importance que lui donne, au lieu de le faire, le Secrétaire du peuple. »

« M. Jules Lemaitre prend la parole. Légèrement ému d'abord, non par ses confrères qui l'écourent avec la courtoisie d'un peu froid, mais par l'importance que lui donne, au lieu de le faire, le Secrétaire du peuple. »

« M. Jules Lemaitre prend la parole. Légèrement ému d'abord, non par ses confrères qui l'écourent avec la courtoisie d'un peu froid, mais par l'importance que lui donne, au lieu de le faire, le Secrétaire du peuple. »

« M. Jules Lemaitre prend la parole. Légèrement ému d'abord, non par ses confrères qui l'écourent avec la courtoisie d'un peu froid, mais par l'importance que lui donne, au lieu de le faire, le Secrétaire du peuple. »

« M. Jules Lemaitre prend la parole. Légèrement ému d'abord, non par ses confrères qui l'écourent avec la courtoisie d'un peu froid, mais par l'importance que lui donne, au lieu de le faire, le Secrétaire du peuple. »

« M. Jules Lemaitre prend la parole. Légèrement ému d'abord, non par ses confrères qui l'écourent avec la courtoisie d'un peu froid, mais par l'importance que lui donne, au lieu de le faire, le Secrétaire du peuple. »

« M. Jules Lemaitre prend la parole. Légèrement ému d'abord, non par ses confrères qui l'écourent avec la courtoisie d'un peu froid, mais par l'importance que lui donne, au lieu de le faire, le Secrétaire du peuple. »

« M. Jules Lemaitre prend la parole. Légèrement ému d'abord, non par ses confrères qui l'écourent avec la courtoisie d'un peu froid, mais par l'importance que lui donne, au lieu de le faire, le Secrétaire du peuple. »

« M. Jules Lemaitre prend la parole. Légèrement ému d'abord, non par ses confrères qui l'écourent avec la courtoisie d'un peu froid, mais par l'importance que lui donne, au lieu de le faire, le Secrétaire du peuple. »

« M. Jules Lemaitre prend la parole. Légèrement ému d'abord, non par ses confrères qui l'écourent avec la courtoisie d'un peu froid, mais par l'importance que lui donne, au lieu de le faire, le Secrétaire du peuple. »

« M. Jules Lemaitre prend la parole. Légèrement ému d'abord, non par ses confrères qui l'écourent avec la courtoisie d'un peu froid, mais par l'importance que lui donne, au lieu de le faire, le Secrétaire du peuple. »

« M. Jules Lemaitre prend la parole. Légèrement ému d'abord, non par ses confrères qui l'écourent avec la courtoisie d'un peu froid, mais par l'importance que lui donne, au lieu de le faire, le Secrétaire du peuple. »

« M. Jules Lemaitre prend la parole. Légèrement ému d'abord, non par ses confrères qui l'écourent avec la courtoisie d'un peu froid, mais par l'importance que lui donne, au lieu de le faire, le Secrétaire du peuple. »

« M. Jules Lemaitre prend la parole. Légèrement ému d'abord, non par ses confrères qui l'écourent avec la courtoisie d'un peu froid, mais par l'importance que lui donne, au lieu de le faire, le Secrétaire du peuple. »

« L'affaire Lebaudy pour faire dire à certains de nos confrères que l'instruction de cette affaire aurait dû être dirigée par M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

Table with columns: Cours, Valeurs, Compt., Terme, Cours, Valeurs, Compt., Terme. Rows include various market data for Paris on 17 January 1896.

Table with columns: Cours, Valeurs, Compt., Terme, Cours, Valeurs, Compt., Terme. Rows include various market data for Lille on 17 January 1896.

Table with columns: Cours, Valeurs, Compt., Terme, Cours, Valeurs, Compt., Terme. Rows include various market data for Lille on 17 January 1896.

Le général Saussier s'était fait représenter par le colonel Courbebaise. Remarqué parmi les assistants: MM. Ernest Picard et de Launay, MM. Paul Bonnet, M. et M. Théophile Gaultier, le général de division, M. et M. Charles Lefebvre, M. le Garde, Danette, Dubois, députés.

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

Table with columns: Cours, Valeurs, Compt., Terme, Cours, Valeurs, Compt., Terme. Rows include various market data for Lille on 17 January 1896.

Table with columns: Cours, Valeurs, Compt., Terme, Cours, Valeurs, Compt., Terme. Rows include various market data for Lille on 17 January 1896.

Table with columns: Cours, Valeurs, Compt., Terme, Cours, Valeurs, Compt., Terme. Rows include various market data for Lille on 17 January 1896.

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »

« M. Meyer, n'a pas attendu que la question fut portée à la Cour, hier soir, le juge faisait appeler à son cabinet M. Clément et lui disait en ces termes : »